

AUTORISATION et DECHARGE PARENTALE

Je soussigné (e)

Responsable légal de l'enfant :

- Autorise mon enfant à être raccompagné par M; et/ ou Mme résidant _____ à récupérer mon enfant sur les horaires d'accueil du centre de loisirs (préciser le lien de parenté, voisins, nounou....).
- Autorise mon enfant à venir et rentrer par ses propres moyens au centre de loisirs (à pied, à vélo).
- Autorise le responsable du centre de loisirs à faire soigner mon enfant et à faire pratiquer les interventions d'urgence suivant les prescriptions du médecin.
- Autorise le centre de loisirs dans le cadre pédagogique et informatif (publications, site internet, blog...) des photos et des vidéos de mon et ou mes enfants (indiquer le nom et le prénom)
- Refuse l'utilisation des photos et des vidéos de mon et ou mes enfants (indiquer le nom et prénom)

Ayant pris connaissance du fonctionnement du centre et de son règlement intérieur,

je soussigné (e)

responsable de l'enfant

- Décharge les organisateurs de toute responsabilité en cas d'accident qui pourrait survenir sur le trajet/Centre de Loisirs/domicile.
- Autorise mon enfant à participer aux différentes activités organisées par le centre.
- Autorise, en cas d'urgence et si nécessaire, les responsables de centre de loisirs ou de l'animation à présenter mon enfant à un médecin ou pompier.
- Autorise, en cas d'urgence, le responsable du centre de loisirs à faire pratiquer les interventions chirurgicales et à faire prescrire les traitements nécessaires à l'état de santé de mon enfant.
- Et m'engage à rembourser les frais médicaux, d'hospitalisation, et pharmaceutiques avancés par les organisateurs en raison des soins engagés.
- Autorise l'association à faire transporter mon enfant pour les besoins des activités du centre :

En voiture

OUI

NON

En transport collectif (bus, car, train...)

OUI

NON

Autorisation valable pour une année (adhésion annuelle).

Fait à

Le

Signature :

- *« lu et approuvé »*

- J'autorise l'association à consulter mon CAF Pro pour l'obtention de mon quotient familial :

Oui

Non